

Administration cp 107 3960 Sierre

Avenant au règlement commun des UAPE UAPE de Chalais et de Vercorin

027 563 66 00

sierre.enfance@cms-smz.ch

Edition dès 08.2023

1. Coordonnées de la structure et responsable

Adresse : UAPE de Chalais, Impasse du Collège 2, 3966 Chalais

Téléphone : 079 402 88 38

Adresse : UAPE de Vercorin, Rte du Téléphérique 9, 3967 Vercorin

Téléphone : 079 571 62 18 Responsable : Caroline Perruchoud

2. Horaires

2.1 UAPE de Chalais

L'UAPE est ouverte du lundi au vendredi de 06h45 à 18h45, en dehors des heures d'école. Le mercredi peut faire l'objet d'horaires particuliers en fonction du nombre d'inscriptions.

L'UAPE est ouverte durant les périodes de vacances scolaires, selon le plan des congés établi chaque année et disponible sur le site internet du Service de l'Enfance.

2.2 UAPE de Vercorin

L'UAPE de Vercorin est ouverte de 6h45 à 8h05 (uniquement en cas d'un nombre suffisant d'inscriptions), et de 12h10 à 18h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Une ouverture est également possible le vendredi de 8h05 à 12h10, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Les horaires de l'UAPE peuvent varier en fonction du nombre d'inscriptions. En cas de modifications, les parents sont avertis personnellement des changements les concernant.

L'UAPE est fermée durant toutes les vacances scolaires et le mercredi. Les enfants de Vercorin ont la possibilité de fréquenter la structure de Chalais durant ces périodes.

Les trajets entre Vercorin et Chalais ne sont pas organisés par la structure. Cependant, si la demande est conséquente, un trajet peut être organisé par l'AEPCORG.

Les enfants de la plaine peuvent être amenés à fréquenter la structure de Chalais si les places d'accueil de Vercorin ne sont pas suffisantes.

Afin de favoriser les activités et le fonctionnement de l'UAPE, aucun départ n'est possible l'après-midi avant 16h45 (télé de 17h).















3. Conditions tarifaires

3.1 Tarification des prestations de garde

Catégorie	Tarif 100%	Tarif 75%	Tarif 50%	Tarif horaire
Tarif pour les domiciliés	Fr. 36.00	Fr. 30.00	Fr. 24.00	Fr. 4.70
Tarif pour les non domiciliés	Fr. 54.50	Fr. 48.00	Fr. 36.00	

Les frais d'inscription ou de renouvellement de contrat sont précisés dans le règlement commun des UAPE.

En raison de l'horaire scolaire en continu, seul le tarif horaire est appliqué à l'UAPE de Vercorin.

3.2 Tarification des repas

Repas de midi UAPE	Fr. 9.00
Petit-déjeuner (facultatif)	Fr. 2.00
Goûter	Fr. 2.00

3.3 Prise de connaissance des tarifs

Par la signature du contrat de placement, le parent atteste avoir pris connaissance du règlement commun des UAPE, ainsi que de son avenant. Il déclare les accepter.

Le présent avenant complète le règlement commun des UAPE du Service de l'Enfance.

Chalais, mars 2023













